

Protocole de Madrid concernant l'enregistrement international des marques

République de Moldova : Fermeture de l'Office

1. L'Agence nationale de la propriété intellectuelle (AGEPI) de la République de Moldova a informé le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) qu'elle ne serait pas ouverte au public du 30 mars au 3 avril 2020.
2. En conséquence, en vertu de la règle 4.4) du règlement d'exécution du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques, tout délai concernant cet Office prévu en vertu du système de Madrid et expirant un jour où l'AGEPI n'est pas ouverte au public, expire le premier jour suivant où l'AGEPI est rouverte au public. Tout délai de ce type expirera donc le 6 avril 2020.
3. Pour de plus amples informations, les utilisateurs du système de Madrid peuvent consulter le site Web de l'AGEPI à l'adresse suivante : <http://www.agepi.gov.md/en>.

Le 3 avril 2020